

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE
**SALAH GOUDJIL : « NOUS SOMMES
SOUVERAINS DANS NOS CHOIX »**

Page 2

**INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE**

**LE TEXTE
DE LOI ADOPTÉ
AU SÉNAT**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4986 | Mercredi 3 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CONSEIL DE LA NATION

**LE CODE PÉNAL
ADOPTÉ**

Page 3

**RAIDS SIONISTES SUR LE CONSULAT
D'IRAN À DAMAS**

L'IRAN PROMET DE RIPOSTER

Page 5

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAID CHANEGRIHA :



**« L'ANP CONTINUERA
À DÉVELOPPER SES CAPACITÉS
DE DÉFENSE »**

Page 3

■ **À BOUIRA ET À ALGER
UN BUS DE VOYAGEURS
ET UN VÉHICULE PRENNENT
FEU**

Page 16

■ **ACTES CONTRE LES MUSULMANS
L'ISLAMOPHOBIE MENACE
LA FRANCE**

Page 2

■ **DÉFAUTS D'HYGIÈNE, PRODUITS
IMPROPRES ET NON CONFORMES
LES INFRACTIONS
COMMERCIALES
AU RAMADHAN**

Page 4

ACTES CONTRE LES MUSULMANS

L'Islamophobie menace la France

La France, la patrie des droits de l'Homme, verse de plus en plus dans la xénophobie et l'islamophobie.

PAR KAMAL HAMED

Durant ce mois sacré de ramadhan les actes contre le musulmans sont en effet allés croissants. Preuve que la France s'est bel et bien rangée à droite pour ne pas dire l'extrême droite.

Il y a juste quelques jours, l'hexagone a été le théâtre de plusieurs dégradations à l'encontre de plusieurs lieux de culte musulmans. Une mosquée des Vosges a découvert sur le pas de sa porte une tête de sanglier cette semaine. Une enquête pour "provocation à la haine raciale" a été ouverte après la découverte d'une tête de sanglier près d'une mosquée de Contrexéville (Vosges) comme l'a appris l'Agence France Presse ce samedi auprès du procureur de la République d'Épinal. La tête de l'animal a été découverte la veille par des fidèles de la mosquée Attawba, au nord de la commune. Une enquête pour "provocation à la haine raciale" a été ouverte, a ajouté le magistrat. Ces actes intervenus en plein mois de ramadhan ont suscité une réaction de la



part des autorités françaises. Le ministre de l'Intérieur a pris la parole sur X, samedi dernier, pour y dénoncer les « dégradations » à l'encontre de plusieurs lieux de culte musulman, Gerald Darmanin. Il y cite les mosquées de Valenciennes et Fresnes-sur-Escaut dans le Nord, ainsi que celle de Contrexéville dans les Vosges. "Je condamne fermement ces actes inacceptables contre nos compatriotes musulmans", a dénoncé Darmanin face à ces actes éparpillés. Cette affaire est intervenue dans un contexte particulier caractérisé par la polémique sur le jeûne des joueurs de football musulmans. Depuis quelques années, la fédération française de football (FFF) préconise de ne pas appliquer le ramadhan pendant les rassemblements des équipes nationales. Et cette année ne fait pas exception à la règle. Cette année encore, la LFP (Ligue de Football Professionnel) a décidé de ne pas accorder de coupure pendant les matchs de Ligue 1 afin de permettre aux joueurs musulmans de rompre brièvement

leur jeûne. Cette année, aucun courrier n'a été envoyé mais un mot d'ordre identique a été communiqué, la Fédération française de football (FFF) n'autorisera pas de pause pendant les matchs en période de Ramadan, ont rapporté des médias français, précisant que "cette décision s'inscrit dans la ligne directrice du respect des principes de laïcité des années précédentes et qu'aucune confession ne fait figure d'exception". Cette attitude a choqué la plupart des joueurs de football de confession musulmane. Ce d'autant qu'ailleurs, comme c'est le cas en Angleterre, cela est largement permis. Les footballeurs musulmans évoluant dans l'Hexagone doivent adapter leur jeûne à leur pratique sportive. Ailleurs en Europe, les fédérations sont plus ouvertes. Cette année la FFF a décidé de ne pas s'adapter aux joueurs musulmans qui pratiquent le jeûne. Une semi-surprise. L'année dernière déjà Eric Borghini, membre du comité exécutif de la FFF et président de la commission fédérale de l'arbitrage,

affirmait une position de respect de la laïcité par la fédération : « L'idée est qu'il y a un temps pour tout. Un temps pour faire du sport, un temps pour pratiquer sa religion. » Pour 2024, la FFF fixe un cadre de neutralité concernant la pratique du ramadhan, conformément aux missions de service public qui lui sont confiées, comme l'organisation des championnats. Une décision qui a eu pour effet de provoquer des réactions chez les supporters, les footballeurs mais aussi de la part d'anciens joueurs. « Que tu refuses des facilités dans le style de vie qu'ils ont choisi à la rigueur je peux l'entendre, mais là non... Tu veux lui interdire d'être musulman », a déclaré Demba Ba ancien de Chelsea et international sénégalais. Cette année encore, et face à une réglementation injuste, un joueur musulman de l'Olympique de Lyon a quitté l'équipe de France pour pouvoir faire le Ramadhan. Une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre en France et ailleurs.

K. H.

ABDELALI HASSANI À DJELFA

« Les positions de la diplomatie algérienne sont honorables et source de fierté »

Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a estimé que les positions de la diplomatie algérienne et ses efforts en faveur de la cause palestinienne sont honorables et source de fierté. Lors d'un iftar collectif annuel qui l'a réuni lundi soir à Djelfa, avec les militants de son parti, M. Hassani a souligné qu'« en tant qu'Algériens, notre plus grande source de fierté est que notre pays ainsi que tous ses enfants, qu'ils soient au pouvoir ou au sein des partis, des organisations et des associations, rejettent la normalisation et soutiennent la cause palestinienne ».

« C'est un honneur pour nous en tant qu'Algériens de rejeter unanimement la trahison de la cause palestinienne et la normalisation avec l'entité sioniste », a-t-il soutenu, soulignant « le grand effort diplomatique consenti par l'Algérie, en dépit de l'ampleur de l'injustice et de l'oppression que subissent nos frères palestiniens. » L'Algérie qui possède, a-t-il dit, les qualifications nécessaires pour être un Etat pivot et dispose d'une position distinctive dans la défense de la cause palestinienne, fait face à des contraintes politiques et des pressions au sein d'une Communauté internationale en profonde mutation, ce qui implique l'union et l'adhésion de tous pour relever ces défis. S'agissant des questions politiques nationales, M. Hassani a affirmé que « le pays s'apprête à vivre une conjoncture politique délicate à savoir l'élection présidentielle qui devrait se dérouler dans un climat politique marqué par l'ouverture et la transparence dans la gestion des affaires politiques du pays, et la consécration de la démocratie. »

R. N.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Salah Goudjil : « Nous sommes souverains dans nos choix »

PAR LAKHDARI BRAHIM

« Le président de la République a affirmé que l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, le 7 septembre, est dictée par des raisons techniques. Effectivement, c'est un choix technique. Au mois de décembre, il y aura les élections pour le renouvellement, par moitié, des membres du Conseil de la Nation. Il y aura une campagne électorale (collège des grands électeurs, ndlr) dans les 58 wilayas. Peut-on organiser aussi une présidentielle ? C'est l'un des aspects techniques à prendre en compte » a confirmé hier Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, à l'issue de la séance plénière consacrée à l'adoption du projet du Code pénal et du projet de la Loi sur l'industrie cinématographique.

« Le président de la chambre haute du Parlement a incité à une participation massive au prochain scrutin présidentiel, autant des candidats que des électeurs. Le pouvoir politique change d'une période à une autre selon la volonté du peuple, mais l'Etat et ses institutions sont pérennes », a-t-il estimé. Rappelant, quelques-unes des

déclarations du chef de l'Etat lors de sa dernière rencontre avec des représentants de la presse nationale, Salah Goudjil a soutenu que ses accomplissements, au plan social, politique, économique et diplomatique, auront un impact sur les générations futures. Il a particulièrement apprécié le plaidoyer pour l'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies en qualité de membre à part entière. Le deuxième homme dans la hiérarchie de l'Etat a fait un parallèle édifiant entre les souffrances vécues par les algériens de 1830 à 1962 et celles causées par l'occupant sioniste aux palestiniens depuis 1948. « Le Président français Emmanuel Macron a reconnu que le colonialisme est un crime contre l'humanité. Nous sommes témoin, quotidiennement, des crimes de colonisation commis en Palestine, comme nous l'avons vécu pendant la colonisation de l'Algérie par la France » a-t-il asséné, relevant, que la différence réside dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui permettent de documenter le génocide en cours dans la Bande de Gaza. « Nous croyons en l'indépendance de la

Palestine, comme nous avons cru en l'indépendance de l'Algérie » a-t-il dit, avec une pointe d'optimisme dans la voix. Abordant les liens indicibles et indélébiles entre l'Algérie et la France de part un pan d'une histoire commune, le président du Conseil de la Nation a assuré : « Nous ne faisons pas d'amalgame entre le colonisateur français et le peuple français. C'est sous cette optique que nous trouverons la bonne voie dans les relations entre les deux pays. » Il a mis en garde, néanmoins, contre les vestiges du colonialisme, incarnés, a-t-il soutenu, dans les discours et actions malveillantes des partis politiques de l'extrême droite. Des manœuvres sans effets sur les hautes autorités de notre pays, qui se sont affranchies de toute influence sur les décisions et démarches politiques, a martelé Salah Goudjil. « Nous sommes souverains dans nos choix. Nous devons l'être aussi au plan économique » a-t-il poursuivi, soulignant que le président de la République œuvre à améliorer les indicateurs économiques pour pouvoir atteindre cet objectif à échéance 2026.

L. B.

CONSEIL DE LA NATION

Le Code pénal adopté

Les membres du Conseil de la nation ont adopté hier le texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 portant code pénal, et ce, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le texte prévoit de nouvelles procédures, dont "la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales, le renforcement de la protection des gestionnaires et l'appui à l'investissement", ainsi que "la lutte contre les crimes de falsification et d'usurpation de fonction, et la protection des corps de sécurité." Le texte prévoit, également, la révision des dispositions relatives à certaines affaires pénales visant à alléger la pression sur le tribunal criminel, "dont la révision et le remplacement de la peine de perpétuité par une peine de prison de 30 ans au maximum, à l'instar de certains actes de violence délibérée et d'incendie volontaire n'ayant pas causé de blessures ni de handicaps permanents." Ce texte de loi suggère des dispositions prévoyant "la criminalisation de tous les actes portant atteinte à l'investissement, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement de 2022. Ainsi, est puni d'un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement quiconque se livre à des actes ou pratiques visant à entraver l'investissement, et la peine est portée de cinq (5) à sept (7) ans si l'auteur est une personne dont la fonction lui a facilité de commettre le crime."

Quant au renforcement de la protection



des victimes de certains crimes, le texte propose "le durcissement des peines de certains crimes, notamment ceux du harcèlement, de l'agression et de l'exploitation sexuelle", ainsi que "le renforcement de la protection pénale de la femme à travers la criminalisation de l'atteinte du mari ou du fiancé à la vie privée de sa femme ou de sa fiancée."

A travers les amendements, l'accent a été mis sur l'importance de "garantir l'intégrité du tissu social national face aux influences des groupes criminels organisés, par le durcissement des peines et le classement de nouveaux crimes découlant de l'évolution technologiques", en plus de "la lutte contre les crimes de faux et l'usurpation de fonctions."

À cette occasion, la commission des affaires juridiques et administratives du Conseil de la nation a salué, dans son rapport complémentaire, la teneur de ce texte qu'elle a qualifié de "jalon important qui vient renforcer le système juridique dans ses dimensions économique, sociale et sécuritaire."

Elle a ajouté que les amendements prévus dans ce nouveau texte vise "à renforcer les mécanismes juridiques de lutte contre le crime, à améliorer la performance de la justice, à renforcer la protection pénale de certaines catégories de la société et à concrétiser l'engagement de l'Etat à accompagner et à protéger les gestionnaires et les investisseurs, notamment à travers la dépenalisation de l'acte de gestion d'une part et la criminalisation de l'entrave à l'investissement d'autre part, outre l'humanisation de la vie publique et le renforcement de la protection des corps de sécurité."

La révision du code pénal "revêt une grande importance dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle qui avance à pas sûrs vers la consécration effective de l'Etat de droit qui a franchi des pas importants sur la voie de la réalisation des réformes politiques et socio-économiques, et permis d'asseoir un système garantissant la protection des droits et libertés", ajoute la commission.

R. R.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAID CHANEGRIHA « L'ANP continuera à développer ses capacités de défense »

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué une visite au commandement de la 1^{ère} région militaire de Blida.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection effectuées aux différentes composantes de l'Armée Nationale Populaire, durant le mois de Ramadan, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale.

À l'occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha, a tenu une réunion avec les cadres et employés de la 1^{ère} Région militaire, au cours de laquelle il a prononcé un discours d'orientation transmis à toutes les unités de la Région par téléconférence.

Le chef d'état-major de l'ANP a souligné : « L'ANP continuera avec détermination à développer ses capacités de défense afin de sauvegarder les intérêts suprêmes de la Nation, conformément aux efforts visant à renforcer le lien sacré entre le peuple et son armée. »

À cet égard, le général d'armée Saïd Chanegriha a salué les efforts de l'ANP « grâce auxquels le pays acquiert plus de force et d'immunité » et « s'est fortifié contre tous les dangers et toutes les menaces ».

Le chef d'état-major de l'ANP a, également, salué les élan de solidarité exprimés par le peuple algérien durant le mois sacré du Ramadan, ainsi que la cohésion de ses composantes, qui « constitueront une solide muraille de défense contre toutes les menaces. »

R.N.

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le texte de Loi adopté au Sénat

Les membres du Conseil de la nation ont adopté hier le texte de loi relatif à l'industrie cinématographique, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence des ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji et des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

À l'issue du vote, Mme Mouloudji a fait savoir que cette loi "inscrit l'Algérie dans une nouvelle ère de son histoire culturelle et artistique, où nous aspirons à une relance cinématographique majeure à même de relever les grands défis attendant notre pays, notamment la protection de l'identité culturelle algérienne, d'autant que le cinéma est de taille à façonner, à valoriser et à développer cette dernière."

Rappelant, en outre, le rôle du cinéma dans la réalisation du rayonnement culturel du pays à l'étranger, Mme Mouloudji a affirmé que la diplomatie cinématographique était l'un des outils les plus performants sur lequel misent les pays

pour la promotion de leur culture et la réalisation de leurs intérêts stratégiques.

A cet égard, la ministre a ajouté que la loi adoptée par le Conseil de la nation "est un nouveau jalon qui vient s'ajouter au grand édifice fondé par le président de la République, à travers ses 54 engagements visant la réalisation du développement durable et la garantie d'une vie digne au peuple." Parmi ces engagements, figure, notamment, la relance des industries culturelles et cinématographiques, à travers des incitations et la garantie d'un climat favorable aux producteurs, outre l'encouragement de l'investissement et libération des initiatives en vue d'ériger l'Algérie en pôle

régional et international de production cinématographique. Cet intérêt particulier accordé à l'industrie cinématographique "témoigne de la place qu'occupe ce secteur dans la stratégie du développement du pays", a-t-elle soutenu, mettant en avant "le souci d'associer les cinéastes, les professionnels et tous les acteurs con-

cernés à l'enrichissement et l'élaboration de ce texte juridique, qui a permis de développer un projet de loi réglementaire intégré." Pour sa part, la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil a estimé dans son rapport préliminaire que le texte de loi relatif à l'industrie cinématographique "constitue un cadre juridique pour cette industrie, lui permettant de s'adapter aux grandes mutations que connaît le monde, notamment numériques et technologiques, mais aussi d'asseoir des bases et des mécanismes, adaptés aux choix économiques du pays, à même de répondre aux aspirations des professionnels de cette industrie."

La Commission s'est, en outre, félicitée de ce texte qui "définit avec précision les règles essentielles de la pratique des activités relatives à l'industrie cinématographique et consacre la liberté de pratiquer différentes activités cinématographiques dans le respect de la Constitution, des

lois de la République, des valeurs et constantes nationales, de l'islam, du référent religieux national ainsi que d'autres religions, de la souveraineté et de l'unité nationales, de l'intégrité territoriale, des intérêts suprêmes de la Nation, des principes de la Révolution du 1er novembre 1945, de la dignité des individus, en plus de bannir le discours de discrimination et de haine."

Dans ses recommandations, la Commission a appelé à "accélérer la promulgation des textes réglementaires de cette loi, établir un lien entre l'industrie cinématographique et les start-up, et créer un fonds de financement sans intérêts pour motiver les jeunes à produire en la matière et enrichir la scène cinématographique en Algérie, outre l'invitation à produire des films ayant trait à l'Histoire de l'Algérie, notamment la Révolution de libération, en vue de sensibiliser la jeunesse à la richesse de sa Révolution et la gloire de son Histoire."

R. N.

RAMADHAN ET AID Ventes records des billets de vols à destination de l'Algérie

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a réalisé des ventes records de billets de vols internationaux à destination de l'Algérie, programmés pendant la période du Ramadan et de l'Aïd, avec près de 48.000 billets vendus.

«Air Algérie a réussi à vendre, durant la période allant du 29 janvier au 24 mars derniers, 47.791 billets concernant des vols programmés entre le 10 mars et le 13 avril en cours», selon un communiqué de la compagnie aérienne.

Il s'agit d'une hausse «exceptionnelle sur un an, avec environ 17.000 billets de plus par rapport à la même période de l'année précédente où les ventes ont atteint 31.143 billets», précise la même source.

Les villes françaises était en tête des réservations, en raison de la forte concentration de la communauté algérienne à l'étranger, explique la compagnie.

Cette augmentation intervient suite aux réductions importantes des tarifs de billets de la compagnie, allant jusqu'à 50%, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné de faciliter l'arrivée des membres de la communauté nationale à l'étranger en Algérie pendant le mois de Ramadhan.

AU PROFIT DES FAMILLES DÉMUNIES

Lancement de la 2^{ème} caravane de solidarité

La 2^e caravane de solidarité dédiée aux familles démunies à travers les différentes wilayas du pays a été lancée hier à partir d'Alger, et ce dans le cadre de "la grande campagne du Ramadhan", organisée par l'Association caritative "El-Baraka".

Intervenant à cette occasion, le président de l'Association, Ahmed Ibrahim, a précisé que cette caravane de solidarité "comprend 10.000 colis alimentaires destinés aux nécessiteux et aux familles démunies, notamment les veuves et les orphelins, à travers les différentes wilayas du pays".

«Un total de 25.000 colis ont été distribués à ce jour, et l'activité de solidarité de l'Association a couvert les 58 wilayas», a-t-il précisé. «M.Ibrahim a évoqué, en outre, les actions humanitaires et bénévoles de l'Association dans les territoires palestiniens occupés, et qui ont concerné», a-t-il dit, «60 camps et 12 refuges portant les noms des martyrs de la Glorieuse Révolution.»

Il a ajouté que plus de 1,5 de colis alimentaires ont été distribués dans la bande de Ghaza, en sus de plus de 4 millions de repas chauds, depuis le début du mois sacré.

R. N.

DÉFAUTS D'HYGIÈNE, PRODUITS IMPROPRES ET NON CONFORMES Les infractions commerciales au Ramadhan

Le ministère du Commerce a fait part d'un bilan sur les infractions commerciales durant le mois sacré. Il ressort que 237 tonnes de marchandises non conformes ont été saisies d'une valeur de 65 millions de dinars.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le rapport du ministère établit que 136.951 interventions ont été opérées durant les 20 derniers du mois de Ramadhan avec 26.944 infractions relevées soit une hausse de 22% par rapport à la même période de 2023.

Ces infractions enregistrées concernent pour 60% le non-respect de l'hygiène et du manque d'auto-contrôle et 10% des infractions sont liées à la vente de produits impropres à la consommation. Pis encore, les services de répression des fraudes ont relevé presque 5000 infractions liées à la conformité aux règles de commerce. La lutte contre la spéculation a débouché dans le même ordre d'idées à opérer 9825 interventions avec des poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants. Les services de contrôle du ministère ont proposé la fermeture de 121 locaux commerciaux pour infractions délibérées alors que les denrées alimentaires non conformes à l'usage commercial sont l'apanage de certains com-



merçants véreux qui exposent des marchandises soient périmées ou qui ne comportent pas les ingrédients obligatoires à son usage. Le ministère du Commerce avait promis avant le Ramadhan d'être ferme envers tout dépassement qui sera enregistré en matière de transactions commerciales et le respect des règles en conformité avec l'activité commerciale. Le ministre Tayeb Zitouni avait ainsi mis en garde contre « toute augmentation des prix sur les produits subventionnés par l'État et même pour les autres produits dont l'État a fixé les marges ». Cela sonne comme un glas pour ceux qui sont habitués en cette période du carême à augmenter les prix et sans les afficher devant leurs devantures. Il est constaté que les organes de veille sur

les pratiques commerciales ont permis de bien suivre les opérations de contrôle du ministère qui mobilise durant ce mois tout son effectif pour débusquer ceux qui entravent les lois et réglementations en vigueur. Aujourd'hui avec le retour sévère du contrôle de l'État sur les pratiques commerciales, on enregistre moins de délits par rapport aux années précédentes. On relève dans le même cadre que les prix de certaines denrées comme les viandes rouges importées et la volaille sont affichées chez la plupart des commerçants. De même que l'implication des associations des consommateurs a permis d'aider à la sensibilisation du grand public sur la vigilance à établir sur certains produits douteux qui risqueraient de nuire à leur santé.

F. A.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE TOUGGOURT

Un taux d'avancement de plus de 50%

PAR RIAD EL HADI

«Le projet de Sonatrach pour le développement des zones périphériques de Touggourt a atteint un taux d'avancement de plus de 50%, prévoyant la réalisation de nombreuses infrastructures pour l'exploitation des gisements pétroliers situés dans ces régions», a indiqué hier un communiqué du groupe public. Le projet est l'une des infrastructures énergétiques visitées, lundi, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui s'est rendu dans la wilaya de Touggourt, accompagné d'une délégation comprenant le P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi. Le programme de cette visite ministérielle prévoyait l'inspection de l'installation de production primaire « RAMA2 », un des projets de développement les plus importants qui vise l'exploitation des gisements voisins, dotée récemment d'une deuxième chaîne de production. L'installation en question a été réalisée dans le cadre du projet de développement des zones périphériques de Touggourt. A cette occasion, le ministre a écouté un exposé technique sur le projet de développement des zones périphériques, à même d'apporter « un plus en termes de production » pour Sonatrach, avec un taux d'avancement des travaux de 50%, ajoute le communiqué. Le projet est conçu pour la prise en charge de la production actuelle et future du pétrole avec une capacité de 80000 barils/jour d'huiles et 2,2 millions m3 de gaz, grâce au raccordement de 60 puits et

à l'élargissement du réseau de collecte. Le projet de développement des zones périphériques de Touggourt repose sur la réalisation d'un réseau pour le raccordement des gisements voisins aux unités de production primaire « RAMA1 » et « RAMA2 », en vue de l'acheminement de leur production par pipelines vers les installations de Hassi Messaoud, où elle est soumise au traitement final.

À cet effet, un pipeline pour le transport du pétrole d'une longueur de 106 km a été mis en service provisoire en Avril 2022 et un autre pipeline pour le transport du gaz, d'une longueur de 113 km, a été mis en service provisoire en décembre 2023.

Le projet enregistre actuellement « une dynamique accélérée », notamment après l'entrée en service de trois (3) unités de compression, ayant permis la récupération et la valorisation d'un (1) million de mètres cubes de gaz associés par jour, qui sont dirigés vers les unités de traitement final de Hassi Messaoud. En outre, Sonatrach a souligné dans son communiqué « l'importance stratégique » accordée à ce projet de développement qui contribue à la récupération de l'ensemble des gaz torchés, conformément à la stratégie de la compagnie visant à réduire l'empreinte carbone de ses activités. « La réalisation du projet de développement des zones périphériques de Touggourt a été confiée aux filiales de Sonatrach, à savoir : la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP) et la Société

nationale de génie civil et bâtiment (GCB), dans le cadre de la politique visant à soutenir le contenu local et contribuer à la réduction des coûts des projets », conclut le communiqué.

R. E.

CNR

Nouvelles procédures pour les retraités

«Les services de la Caisse nationale de retraite (CNR) ont adopté de nouvelles procédures permettant aux retraités de télécharger et d'imprimer une attestation de revenu via un code QR (Quick Response), en utilisant des techniques de sécurité basées sur des codes en constante évolution», a indiqué hier un communiqué de la CNR.

Cette démarche intervient en vue de « garantir une plus grande crédibilité de l'attestation imprimée via la plateforme ». «Les concernés peuvent télécharger l'attestation en accédant à l'espace des retraités via le lien « retraite.cnr.dz », en introduisant le nom d'utilisateur (numéro de pension) et le mot de passe attribué en contactant le numéro vert (3011) ou en se rapprochant de l'agence locale», précise le communiqué.

Ce service tend à « permettre aux retraités d'obtenir une attestation de revenu (pension) sans se déplacer aux services de la CNR, avec la possibilité de masquer ou d'afficher le montant du revenu », conclut le communiqué.

R. N.

RAIDS SIONISTES SUR LE CONSULAT D'IRAN À DAMAS

L'Iran promet de riposter

Le Président iranien Ebrahim Raïssi a affirmé hier que les frappes de l'armée sioniste ayant tué lundi soir sept membres des Gardiens de la révolution à Damas « ne resteraient pas sans réponse. »

PAR CHAHINE ASTOUATI

« **J**our après jour, nous assistons au renforcement du front de résistance, au dégoût et à la haine des nations libres contre la nature illégitime » de l'entité sioniste, « et ce

crime lâche ne restera pas sans réponse », a dit le président iranien, dans un communiqué.

Il a condamné un « acte d'invasion inhumain, agressif et méprisable comme une violation flagrante des réglementations internationales. »

Pour M. Raïssi, l'entité sioniste « a inscrit les assassinats aveugles à son ordre du jour » après avoir subi « des défaites et des échecs répétés contre la foi et la volonté des combattants du Front de Résistance », mais

« elle doit savoir qu'elle n'atteindra jamais ses sinistres objectifs avec des moyens aussi inhumains. »

Le raid de l'aviation sioniste qui a visé la section consulaire de l'ambassade iranienne à Damas, a fait onze morts dont sept Gardiens de la révolution d'Iran.

Téhéran a promis de riposter à ce raid sans précédent sur un bâtiment diplomatique iranien en Syrie. Le Conseil suprême de

sécurité nationale iranien s'est réuni lundi soir en présence du président Raïssi et a pris les « décisions nécessaires », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Le bilan s'alourdit

« Le bilan des frappes sionistes ayant détruit lundi le consulat iranien à Damas s'est alourdi à 13 morts, dont sept membres des Gardiens de la révolution iraniens », selon la télévision d'Etat à Téhéran mardi. Dans l'attaque perpétrée par l'entité sioniste contre le consulat de l'ambassade iranienne dans la capitale syrienne, « sept Iraniens et six Syriens ont été tués », a indiqué la télévision. Un précédent bilan faisait état de 11 morts. Dans une déclaration retransmise la veille par les médias iraniens, l'ambassadeur d'Iran en Syrie avait affirmé que l'annexe de l'ambassade avait été visée par « six missiles tirés par des chasseurs F-35. »

C. A.

ASSASSINAT D'EMPLOYÉS HUMANITAIRES PAR L'ARMÉE SIONISTE À GHAZA

Indignation internationale

PAR RANIA NAILI

« La mort, lundi dans une frappe sioniste à Ghaza, de sept travailleurs humanitaires de l'ONG américaine World Central Kitchen (WCK), qui livre de la nourriture aux habitants de l'enclave palestinienne », a suscité de vives réactions au niveau international. Les victimes étaient notamment originaires d'Australie, de Pologne et du Royaume-Uni, selon l'association, qui a dénoncé une « attaque ciblée » et décidé de « suspendre ses opérations dans la région. »

L'Australie a affirmé que l'entité sioniste devait rendre des comptes concernant ce crime qui a ciblé des travailleurs humanitaires livrant de la nourriture aux Palestiniens, victimes d'une agression dévastatrice depuis le 7 octobre dernier et qui font désormais face à une menace de famine. « C'est complètement inacceptable. L'Australie exige que tous les responsables de la mort de travailleurs humanitaires rendent des comptes », a déclaré le Premier ministre australien Anthony Albanese, confirmant qu'une Australienne figurait parmi les victimes. « C'est une tragédie qui n'aurait jamais dû se produire », a-t-il insisté, ajoutant que son pays « chercherait à établir les responsabilités » de l'attaque. De son côté, la porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, Adrienne Watson a exhorté l'entité sioniste « à promptement enquêter sur ce qu'il s'est passé. »

« Nous sommes profondément troublés par la frappe », a-t-elle ajouté. L'Espagne a exigé, pour sa part, que l'entité sioniste enquête sur les crimes commis par son armée. « J'espère, et je l'exige, que (l'entité sioniste) fera la lumière dès que possible sur les circonstances de cette attaque brutale », a déclaré le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. Le chef de la diplomatie britannique, David Cameron, a, lui, assuré que le Royaume-Uni attendait de l'entité sioniste « des explications transparentes et complètes ». « Il est essentiel que les travailleurs humanitaires soient protégés et capables d'effectuer leur mission », a-t-il soutenu, ajoutant que la mort de ces travailleurs humanitaires était « profondément bouleversante ». « Il y a clairement des questions auxquelles il faut répondre », a réagi peu après sur des médias britanniques le Premier ministre britannique, Rishi Sunak, se disant « choqué et attristé ». Quant au président polonais Andrzej Duda, il a affirmé que cette « tragédie n'aurait jamais dû se produire ». Sa déclaration a été suivie par celle du ministre polonais des Affaires étrangères, Radoslaw Sikorski qui a appelé l'entité sioniste à fournir des explications. « J'ai personnellement demandé à l'ambassadeur (de l'entité sioniste) des explications d'urgence », a-t-il dit. Le ministre a présenté aussi ses condoléances « à la famille de nos victimes civiles de Ghaza ». « Je condamne

cette attaque et je réclame qu'une enquête soit lancée au plus vite », a écrit, depuis Bruxelles, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, sur X. « En dépit de toutes les demandes pour protéger les civils et les travailleurs humanitaires, nous continuons à voir des innocents tués », a-t-il regretté. Le gouvernement chinois s'est dit, quant à lui, choqué par ce nouveau crime sioniste. Pékin « s'oppose à toute action qui porte atteinte aux civils, détruit des infrastructures civiles ou viole le droit international », a déclaré la porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin.

« Nous sommes choqués par l'attaque à Ghaza et la condamnons », a-t-il ajouté. La frappe qui a tué sept travailleurs de l'ONG américaine d'aide alimentaire WCK à Ghaza est « un message envoyé par l'armée » d'occupation sioniste visant à empêcher les humanitaires d'intervenir sur le terrain, a dénoncé mardi le vice-président de l'ONG Médecins du Monde, Jean-François Corty. « L'armée sioniste mène, depuis bientôt six mois, son agression contre la bande de Ghaza, ciblant aussi bien les civils palestiniens que les journalistes, médecins et personnels des organisations humanitaires internationales. Le dernier bilan de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne s'est alourdi à 32.916 martyrs et 75.494 blessés depuis le 7 octobre 2023 », ont indiqué mardi les autorités palestiniennes.

R. N.

« Forte hausse » des décès de nouveaux-nés à Ghaza

La mortalité des nouveaux-nés est « en forte hausse » à Ghaza, les bébés naissant en sous-poids, a indiqué hier l'OMS, qui se base sur les témoignages de médecins sur place. « Différents médecins, en particulier dans les maternités, rapportent qu'ils constatent une forte hausse du nombre d'enfants nés avec un faible poids à la naissance et qu'ils ne survivent tout simplement pas à la période néonatale parce qu'ils sont nés trop petits », a indiqué Margaret Harris, porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors du point de presse régulier de l'ONU à Genève. « L'hôpital pédiatrique Kamal Adwan, où arrivent chaque jour au moins 15 enfants mal-nourris est particulièrement important, et les besoins deviennent de plus en plus criants », a-t-elle indiqué.

Toutefois, l'OMS n'est pas en mesure d'établir des statistiques précises en raison de la dévastation dans le territoire palestinien après six mois de violences. Elle a aussi donné l'exemple d'un centre de stabilisation installé la semaine dernière, où « les patients hospitalisés sont généralement des enfants qui souffrent de maladies et de malnutrition car, comme vous le savez, si vous souffrez d'une maladie sous-jacente, la malnutrition vous tuera beaucoup plus rapidement. » Elle est aussi revenue sur l'hôpital al-Chifa, dans la ville de Ghaza, qui était le plus important de tout le territoire et qui a été le théâtre depuis la mi-mars d'une intense opération militaire de l'armée sioniste. « Il n'est plus en mesure de fonctionner comme un hôpital sous quelque forme que ce soit, a affirmé la porte-parole. Le complexe hospitalier al-Chifa a disparu à jamais », a lancé le directeur par intérim de l'hôpital, dans une vidéo réalisée sur place et diffusée par l'OMS. « Détruire al-Chifa signifie arracher le cœur du système de santé » de Ghaza, a insisté Margaret Harris, soulignant que c'était un immense hôpital de 750 lits, 25 salles d'opération et 30 salles de soins intensifs.

AGRESSION ISRAËLIENNE DANS LA BANDE DE GHAZA

32 916 martyrs et 75 494 blessés

Des sources médicales ont annoncé hier que le bilan des morts dans la bande de Ghaza s'est élevé à 32 916, dont une majorité d'enfants et de femmes, depuis le début de l'agression israélienne le 7 octobre dernier.

Les mêmes sources ajoutent que le bilan s'est alourdi à 75.494 blessés depuis le début de l'agression.

Cinq citoyens ont été martyrisés et d'autres ont été blessés aujourd'hui mardi dans un bombardement d'un avion d'occupation sur Khan Yunis et Deir al-Balah dans la bande de Ghaza.

A savoir que les forces d'occupation ont commis 7 massacres contre des familles dans la bande de Gaza, entraînant la mort de 71 citoyens et la blessure de 102 autres, au cours des dernières 24 heures. Des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Protection civile ne parviennent pas à les atteindre.

R. N.

HÔPITAL AL-SHIFA À GHAZA

L'ONU prévoit l'envoi d'une mission sur le terrain

L'Organisation des Nations-unies a annoncé son intention d'envoyer une mission à l'hôpital Al-Shifa, à l'ouest de Ghaza, après 14 jours de raids sionistes incessants, pour assurer la prise en charge des patients et évaluer les dégâts.

« Nous prévoyons une mission à l'hôpital dès que nous pourrons y parvenir, pour aider les gens à recevoir des soins médicaux et évaluer l'état de l'hôpital », a déclaré, lundi soir, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

« A présent, nous essayons d'avoir toutes les garanties de sécurité dont nous avons besoin », a ajouté Dujarric, déplorant « les victimes palestiniennes décédées au cours des raids de l'armée sioniste sur l'hôpital. »

Selon des témoins oculaires, les forces d'occupation sionistes se sont retirées de l'hôpital Al-Shifa et des zones environnantes.

« L'hôpital Al-Shifa est désormais complètement hors service, l'armée ayant détruit tout le matériel médical du complexe, les salles d'opération et les unités de soins intensifs », selon les autorités sanitaires palestiniennes.

R. N.



RAMADAN ET SANTE

4 conseils pour l'après-Ramadan !



Divers concepts du bonheur en Islam





4 conseils pour l'après-Ramadan !

Ramadan est fini... et avec lui, est partie cette ambiance aux couleurs magiques, les réunions de famille, les festins...

Car oui, il faut bien l'avouer, vous avez mangé un peu n'importe comment sans oublier le rythme alimentaire qui a bien changé ! C'est délicat de reprendre une vie normale sans ressentir de gênes... voici quelques conseils pour une hygiène alimentaire retrouvée.

1 Buvez beaucoup d'eau !

Boire beaucoup et vous hydrater permet à l'organisme de mieux se préparer à cette reprise assez brusque. Sans oublier que cela permet également de drainer vers l'extérieur toutes les toxines et donc de purifier votre corps.

2 Privilégiez les fruits et légumes

Les fruits et légumes sont bourrés de bienfaits et permettent de vous donner des forces sans vous alourdir et encombrer la digestion. Sans oublier que leur richesse en fibres vous aidera à retrouver un transit normal.

3 Fractionnez vos repas

Le plus délicat après Ramadan, c'est bien de réhabituer votre appareil digestif aux trois repas par jour, souvent lourds et caloriques. Les premiers jours, optez plutôt pour des col-

lations ou fractionnez vos repas pour faciliter la digestion.

4 Evitez les sucreries :

Vous avez besoin d'explications ? Vous y tenez ? Rappelez-vous

uniquement toutes les sucreries que vous avez englouties en un mois ! Ça vous suffit ? Vous avez tout compris : il est temps d'arrêter les ravages et de reposer votre corps de tous ces excès néfastes à votre santé !



AID EL FITR :

Des conseils pour oublier l'indigestion et la crise de foie

Après avoir passé 29 jours à jeûner, nous avons habitués notre estomac à un certain rythme, maintenant qu'arrive l'AID, du jour au lendemain nous agressons, chamboulons notre estomac, et organisme, avec des gâteaux, des sucreries, des plats consistants et plus lourd les uns que les autres. Mais heureusement qu'il existe des solutions pour éviter ou soigner ce que l'on appelle communément la "crise de foie". Afin de profiter pleinement de la fête de l'aïd, voici quelques conseils.

Une hydratation maximale

Au réveil, buvez un grand verre d'eau gazeuse avec une cuillerée de bicarbonate, les bicarbonates apaisent les acidités de l'estomac responsables de reflux et de renvois. Dans la journée, et jusqu'au soir, continuez à



boire beaucoup d'eau, car cela permet de nettoyer l'organisme. Inutile d'envisager de finir les restes de la veille, la meilleure solution est plutôt de mettre votre système digestif au repos. Mise sur les soupes ou les bouillons de légumes, très faciles à digérer. Rajoutez un laitage ou une compote et c'est tout !

Si cela persiste, mélangez du bicarbonate avec 2 cuillerées de jus de citron et de l'eau.

Des remèdes pour se remettre d'aplomb

Durant les trois ou quatre jours suivants, continuez à vous alimenter légèrement. Si vous avez la nausée, prenez un à deux comprimés

qui apaise votre nausée.(demandez conseil à votre pharmacien) Si, vous avez des maux de tête, prenez du paracétamol. En cas de brûlures d'estomac persistantes, la prise d'antiacides légère comme Maalox se révélera efficace. (Demandez conseil à votre pharmacien) Les ballon-

nements et autres flatulences peuvent aussi être réduits avec Arkogélules Charbon. (Demandez conseil à votre pharmacien)

Une tisane hautement calmante :

Voilà une formule parfaite pour éviter les nausées après les repas copieux et arrosés. Elle associe anis vert, coriandre, cumin, carvi, curcuma à parts égales. Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 10 minutes, à raison de deux cuillerées à soupe par tasse. À boire 2 ou 3 fois par jour pendant deux jours.

Astuces de grand mère

Il existe un moyen tout à fait simple de décongestionner le foie et de se soulager si l'on est légèrement incommodé. Il suffit d'y appliquer une bouillotte chaude jusqu'à ce qu'elle tiédisse.



CARNET DE RECETTES

Biscuits Fondant Croquant (Sablés Algériens)



Ingrédients : (Pour environ 50 biscuits doublés)

250 g de beurre ou margarine
100ml d'huile neutre
250g de sucre fin pas glace (1 verre de 250ml)
250ml verre de fécule de maïs (5 cs bombées de fécule)
2 oeufs
2 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure chimique (11g)
4 verres de 250ml de farine (environ 480 à 500g de farine + ou - selon l'absorption)
Confiture d'abricot
Cacahuètes concassées
Sucre glace

Préparation :

Tamiser les farine, le fécule, la levure....Dans un récipients travailler en pommade le beurre, le sucre vanillé et le sucre. Ajouter l'huile et les oeufs, travailler à nouveau pour homogénéiser le tout. Incorporer par la suite les poudres (fécule, levure, farine) et ramasser la pâte pour faire une boule sans trop la travailler. Mettre au frais 20 à 30 mn avant de la diviser en parts, passer ce temps, préchauffer le four à 180°C. Aplatir la pâte sur un plan de travail et couper des formes selon vos envies et vos emportes pièces. Déposer-les sur une plaque couverte de papier sulfurisé ou tapissée Faire cuire pour environ 20mn, laisser refroidir et coller deux biscuits avec de la confiture et badigeonner un coté aussi, parsemer de cacahuète concassées et l'autre moitié de sucre glace..

Sablés Fondants au Flan à la Confiture



Ingrédients pour 50 pièces :

125g de beurre doux mou
70g de sucre glace
1 Petit sachet de flan (3,5g)
1 jaune d'œuf
1 pincée de sel
4g de levure chimique
250 à 260g de farine
Confiture au choix

Préparation :

Dans un saladier mettre le beurre mou avec le sucre glace, la poudre de flan, le sel et battre jusqu'à avoir une crème légère. Ajouter le jaune d'œuf et battre encore une fois. Mélanger la farine, la levure et les incorporer au mélange de beurre. Préchauffer le four à 180°C et chemiser une plaque. Sur un plan légèrement fariné, aplatir la pâte avec un rouleau d'environ 1/2cm d'épaisseur et couper des formes avec un emporte pièce. Les disposer espacés sur une plaque, piquer une boule argenté à chaque extrémité du biscuit et les enfourner pour 20 à 25 mn. Une fois refroidi, les coller avec un peu de confiture et laisser sécher.

Boules de Coco et Citron vert

Ingrédients :

60g de sucre glace
100g de sucre
3 c à s de jus de citron vert
200g de noix de coco mou
1oeuf entier et 2 jaunes
50g de noix de coco pour enrober les boules

Préparation:

Chemiser une plaque en papier sulfurisé ou un tapis et préchauffer le four à 180°. Dans un saladier verser les deux sucres avec les oeufs et mélanger pour faire fondre un peu le sucre. Ajoutez le jus de citron et les 200g de coco, mélanger le tout. Faites des boules à la taille d'une noix que vous enrober de coco et les disposer dans la plaque. Enfouner pour 15 minutes environ. (Attention ne les faites pas trop cuire).



Cornes de Gazelles aux Amandes et Pistaches (Gâteaux Algériens)



Ingrédient pour la pâte:

500 g de farine
180 g de beurre fondu
1 pincée de sel
100 à 150 ml de fleur d'oranger pour la pâte
Ingrédients pour la pâte d'amande:
500 g de poudre d'amandes
150 g de sucre glace pour la farce
2 c à s de beurre fondu
1 c à s de sirop de vanille
1 zeste de citron
Un peu de fleur d'oranger pour ramasser la pâte d'amande
500 g de poudre de pistache pour glaçage

Sirop:

Faire cuire pendant 15 à 20 minutes 1 verre de sucre+ 1 verre et 1/2 d'eau + 32 c à s de fleur d'oranger

Préparation de la pâte:

Verser la farine dans un récipient, ajouter le beurre fondu, le sel, ajouter le zeste de citron, frottez entre les mains pour incorporer le gras. Ajouter la fleur d'oranger suffisamment pour obtenir une pâte souple. Couvrir et laisser reposer 1/2h.

Préparation de la pâte d'amande:

Préparez la farce en mélangeant la poudre d'amande, le sucre glace, le sirop de vanille, le zeste de citron puis la fleur d'oranger. Malaxer le tout à la main pour obtenir une pâte épaisse, réservez le temps que vous travaillez la pâte. Etaler la pâte assez finement, découpez des cercles à l'aide d'un verre. Prendre un peu de farce d'amande, former un petit boudin et le poser dans le cercle de pâte. Roulez chaque cercle pour lui donner une forme de croissant, Souder très fort les bords. Disposez les cornes sur une plaque chemisez et enfouner à 180° pour 35 à 40 minutes (selon le type de four). A la sortie du four les plonger dans le sirop et de suite dans de la poudre de pistache.

Divers concepts du bonheur en Islam

Dans la première partie, nous avons parlé de l'évolution du bonheur dans la pensée occidentale et de ses effets sur la culture occidentale. Dans cette deuxième partie, nous verrons les diverses définitions du bonheur et parlerons du lien entre la science et le bonheur et comment ce sujet est relié aux enseignements de l'Islam.

Certains dictionnaires définissent le bonheur comme un état de bien-être ou de contentement, une expérience plaisante et satisfaisante. Les philosophes définissent souvent le bonheur comme le fait de vivre une belle vie et de se la couler douce. Le bonheur a également été décrit comme une palette d'émotions allant du contentement à la joie intense. Ces derniers temps, des psychologues et autres chercheurs du même domaine ont mené des études partout dans le monde afin de déterminer ce qui rend vraiment les gens heureux. Est-ce l'argent, l'attitude face à la vie, la culture, la santé ou encore l'altruisme ? De nouvelles études démontrent que les bonnes actions que les gens accomplissent ont un effet positif sur leur perception du bonheur. Le magazine *Yes !* a publié une liste de trucs scientifiquement prouvés visant à atteindre le bonheur. Sans surprise, ces « trucs » correspondent à la façon dont Dieu et Son Messager, Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous ont appris à nous comporter, ce qui est un signe de la perfection de l'Islam. Voici, sans ordre particulier, sept façons scientifiquement prouvées pour accroître notre sentiment de bonheur :

1. Éviter de faire des comparaisons

Selon la psychologue Sonja Lyubomirsky, de Stanford, se concentrer sur sa propre réussite plutôt que de la comparer à celle des autres apporte une plus grande satisfaction personnelle. Dieu dit, dans le Coran : "Et ne convoite point les jouissances temporaires que Nous avons accordées à certains d'entre eux, comme décor de la vie présente, et par lesquelles Nous les éprouvons. Ce que ton Seigneur a à t'offrir est bien meilleur et plus durable." (Coran 20:131)

2. Sourire, même quand on n'en a pas vraiment envie

"Les gens heureux (...) voient partout des possibilités, des occasions et du succès. Lorsqu'ils pensent à l'avenir, ils sont optimistes et lorsqu'ils pensent au passé, ils ont tendance à ne se remémorer que les moments forts", affirment Diener et Biswas-Diener. Le Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : "Ne



sous-estimez aucune bonne action, même s'il ne s'agit que de rencontrer votre frère [en islam] avec le sourire." Il a également dit : "Sourire à votre frère équivaut à une charité." Un des compagnons du Prophète a dit : "Depuis le jour où j'ai embrassé l'Islam, le Messager de Dieu ne m'a jamais abordé sans me sourire." Ibn Baâz, un érudit musulman, a dit : "Un visage souriant dénote un bon caractère et amène des résultats positifs ; il indique que le cœur de la personne est libre de toute rancœur et il fait naître l'affection entre les gens."

3. Sortir et faire de l'exercice

Une étude de l'Université de Duke a démontré que l'exercice est aussi efficace que les médicaments pour traiter la dépression. Le Prophète Mohammed a dit : "Un croyant fort est meilleur et plus cher, aux yeux de Dieu, qu'un croyant faible." Il ne faisait pas allusion qu'à la fermeté de la croyance, mais aussi à l'état physique optimal comme étant un trait souhaitable chez le croyant.

4. Se faire des amis et entretenir de bons liens familiaux

Les gens plus heureux ont le plus souvent une famille unie, des amis et des connaissances qui les soutiennent dans les bons et les mauvais moments, affirment Diener et Biswas-Diener. "Nous n'avons pas seulement besoin de relations ; nous avons besoin de relations étroites" qui impliquent une compréhension et une affection mutuelles. Allah a dit : "Adorez Dieu et ne Lui attribuez aucun associé. Traitez avec bonté vos parents et vos proches, ainsi que les orphelins, les nécessiteux, le voisin qui est tout près et le voisin qui est éloigné, le compagnon de voyage et le voyageur, et les esclaves que vous possédez. Certes, Dieu n'aime pas ceux qui sont arrogants et vantards..." (Coran 4:36) Le Prophète Mohammed a dit : "Parmi les choses qui apportent du bonheur au croyant, en cette vie, il y a un voisin vertueux, une maison spa-

cieuse et une bonne monture." L'Islam met beaucoup l'accent sur la solidarité entre les familles, les voisins et au sein de la communauté musulmane.

5. Remercier et se montrer reconnaissant

Selon l'auteur Robert Emmons, les gens qui mettent régulièrement sur papier les choses pour lesquelles ils sont reconnaissants sont en meilleure santé, sont plus optimistes et plus susceptibles de faire des progrès dans l'atteinte de leurs objectifs personnels. Au cœur des enseignements de l'Islam se trouve l'idée selon laquelle pour être heureux ou satisfait, on doit se montrer reconnaissant envers Dieu, non seulement pour ces choses que nous considérons comme des bénédictions, mais pour tout ce qui fait partie de notre vie. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, nous devons demeurer reconnaissants et être certains que c'est bon pour nous, tant que nous respectons les enseignements de Dieu. Dieu dit : "Souvenez-vous donc de Moi, et Je me souviendrai de vous. Remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats envers Moi." (Coran 2:152) "Si vous êtes reconnaissants, J'augmenterai très certainement [le nombre de] Mes bienfaits sur vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiement sera terrible." (Coran 14:7)

6. Donner ! Donner maintenant !

Faire de l'altruisme et des dons en charité une partie de notre vie et ce, de manière constante, est une bonne chose. Le chercheur Stephen Post affirme que des actions comme aider un voisin, faire du bénévolat ou offrir, gratuitement, des biens et services apporte un "high", ou sentiment d'euphorie, duquel découle une meilleure santé que si vous faisiez de l'exercice ou arrêtiez de fumer. L'Islam encourage les gens à se montrer généreux envers les membres de leur famille, leurs amis, leurs voisins, de purs étrangers et, même, leurs ennemis. C'est d'ailleurs répété à plusieurs reprises, dans le Coran et dans

la sunnah du Prophète Mohammed. "Dis Mon Seigneur augmente ou restreint la subsistance de qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et toute dépense que vous faites (dans le bien), Dieu vous la remplace. Et c'est Lui le Meilleur pour subvenir aux besoins [de Sa création]." (Coran 34:39) Des gens vinrent voir le Prophète Mohammed et lui demandèrent : "Si quelqu'un n'a vraiment rien à donner, que doit-il faire ?" Il répondit : "Il devrait travailler de ses mains et subvenir à ses propres besoins, en plus de donner en charité (de ce qu'il gagne en travaillant)." Ils lui demandèrent : "Mais s'il ne peut même pas travailler ?" Il répondit : "Il devrait aider les pauvres qui demandent son aide." Ils dirent : "Et s'il n'est pas en mesure de faire cela ?" Il répondit : "Il devrait alors accomplir de bonnes actions et se tenir éloigné des mauvaises actions et cela lui sera compté comme une action charitable."

7. Mettre l'argent en bas de sa liste de priorités

Les gens qui mettent l'argent au sommet de la liste de leurs priorités courent plus de risques de sombrer dans la dépression et l'anxiété, en plus de souffrir d'une faible estime d'eux-mêmes, selon les chercheurs Tim Kasser et Richard Ryan. Le prophète Mohammed a dit : "Soyez heureux et gardez espoir d'obtenir ce qui vous plaît. Par Dieu, je ne crains pas la pauvreté, pour vous ; mais je crains que des richesses vous soient attribuées comme elles l'ont été aux peuples avant vous. Car si c'est le cas, vous rivaliserez les uns avec les autres, comme ils l'ont fait eux aussi, et cela finira par vous détruire, comme ce fut le cas pour eux." Le bonheur n'est pas qu'un sentiment éphémère de joie intense ; il implique nécessairement un contentement profond. Dans le prochain article, nous parlerons du rôle du bonheur en islam et nous verrons que le fait de respecter les commandements de Dieu mène à la vertu, au contentement et au bonheur véritable.

BOUIRA

Les projets d'eau potable "doivent être achevés avant l'été prochain"



Tous les projets du secteur des ressources en eau lancés à Bouira "doivent être achevés dans les meilleurs délais et dans le respect de la qualité requise, avant l'été prochain", a déclaré, lundi, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Le ministre qui a écouté un exposé sur l'évolution des projets lancés dans le secteur des ressources en eau à Bouira, a souligné que la wilaya "a beaucoup souffert l'été dernier du manque d'eau en raison du déficit pluviométrique qui sévit depuis sept ou huit ans".

"Pour pallier à ce manque, les pouvoirs publics ont accompagné cette wilaya à travers une série de projets lancés et d'autres qui le seront bientôt", a rappelé le ministre, qui a insisté auprès des responsables locaux afin qu'ils veillent à ce que ces projets soient livrés "dans les meilleurs délais et avec le respect des normes de la qualité, afin de permettre aux popula-

tions d'en tirer profit". Le ministre a rappelé, à l'occasion, que la solution "radicale et définitive" au problème du manque de la pluviométrie est la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) sur le long du littoral du pays, pour lesquelles "tous les moyens financiers, matériels et humains sont mobilisés", a-t-il dit.

Pour Bouira, le barrage Koudiet-Acerdoune sera raccordé à la SDEM en cours de réalisation à Boumerdès, alors que celui de Tilesdit sera connecté à une station similaire en cours de réalisation à Béjaïa, a rappelé M. Derbal. Il a, par ailleurs, estimé "important" de réutiliser les eaux usées épurées dans l'irrigation agricole, notamment pour le plateau des Arribs à Aïn-Bessam (ouest de Bouira) et le périmètre du Sahel à M'Chedallah et Chorfa (Est).

"La réutilisation des eaux usées permet de booster le secteur agricole et de diversifier sa production et de développer l'économie nationale", selon M. Derbal qui a annoncé, à l'occasion, que "toutes les stations d'épuration des eaux usées (STEP) seront dotées d'un dispositif de traitement tertiaire qui permet une augmentation

du potentiel hydrique de réutilisation dans divers secteurs".

A noter que le ministre a visité la STEP de la ville de Bouira et procédé à la mise en service d'un projet de raccordement de 14 communes au barrage Tilesdit pour un montant de 450 millions de dinars, selon la fiche technique du projet. Il a également lancé les travaux de réhabilitation du réseau de l'alimentation en eau potable (AEP) au chef-lieu de wilaya, avant de mettre en service, dans la commune de Taghzout, un projet de raccordement des villages Ath El-Kadi, Thala Boughlal net El Kaf Ouarkouv, au réseau d'AEP. Le ministre s'est rendu également à Haizer (est de Bouira), où il a donné le coup d'envoi de réalisation d'un réservoir d'une capacité de 500 m³ au village Slim, et un autre réservoir de 300 m³ à Ighil Azougagh.

A Aïn Tork (ouest de Bouira), M. Derbal a procédé à la mise en service d'un projet de raccordement des localités de Maâtouga, Mergeb et Zaboudja, au réseau d'AEP avant de visiter à Aïn-Bessam, la STEP, dont les travaux de réalisation sont toujours en cours.

UNIVERSITÉ DE SOUK-AHRAS

Réception de 3.000 places pédagogiques « avant fin juillet 2024 »

Pas moins de 3.000 places pédagogiques seront réceptionnées « avant la fin du mois de juillet prochain » à l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk-Ahras, en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué, lundi, le directeur des Equipements publics, Mohamed Boumahres.

Ce responsable local a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces places pédagogiques, en voie d'achèvement, sont dédiées à la Faculté des Sciences et de la technologie (2.000

places) et celle des Sciences économiques, commerciales et de gestion (1.000). S'agissant du grand auditorium en réalisation au sein de l'Université, il devrait être réceptionné « à la mi-mai prochain », a encore indiqué le même responsable. Il a rappelé que 5.000 places pédagogiques, soit 2.000 pour l'Institut des sciences humaines, 2.000 pour l'Institut des sciences sociales et 1.000 pour l'Institut des sciences et techniques, avaient été réceptionnées à l'aube de l'actuelle année universi-

taire. Le même établissement universitaire s'était également renforcé par l'ouverture d'une bibliothèque centrale de 800 places, d'un pavillon culturel, de 3 amphithéâtres de 300 places chacun, de deux bâtiments administratifs et d'une structure d'accueil et d'hébergement pour les enseignants. Ces réalisations ouvrent de nouveaux horizons dans cette université, notamment en vue de la création de nouvelles filières, tout en améliorant les conditions d'études, a-t-on souligné de même source.

MOSTAGANEM

Extension en vue des activités de l'entreprise Carrières de l'Ouest

Les activités de l'Entreprise publique Carrières de l'Ouest seront étendues au niveau de la wilaya de Mostaganem et se verront attribuer des gisements pour exploiter le sable, le tuf et autres granulats, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu, dimanche, une réunion avec les directeurs de l'exécutif élargie aux responsables de cette entreprise à caractère industriel et commercial relative à l'éventualité de lui accorder une autorisation d'exploitation du sable sur l'ensemble de la wilaya et de bénéficier de nouveaux gisements pour répondre aux besoins locaux en agrégats et granulats.

Le wali a mis l'accent sur la nécessité de reprendre l'activité de l'entreprise et d'élargir ses investissements en transformant son statut, celui d'entreprise publique relevant de la commune en entreprise publique de wilaya. Selon le même responsable, les activités et le champ d'intervention de l'entreprise seront élargis à tous les gisements de sable, sites et carrières au niveau de la wilaya de Mostaganem, en application d'un plan d'action en cours d'élaboration, a ajouté la même source. Ce projet répond aux aspirations des autorités locales pour explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans la wilaya et générer ainsi des postes d'emploi supplémentaires, a-t-il encore ajouté.

Concernant la situation des gisements d'agrégats et de granulats, M. Boudouh a suggéré que l'entreprise Carrières de l'Ouest soit autorisée à exploiter les gisements d'agrégats et de tuf afin de fournir aux investisseurs de la zone industrielle El Bordjia ce matériau, qui sera utilisé dans l'aménagement du foncier industriel dédié aux unités industrielles et transférer les gisements exploités de manière définitive en décharges de déchets inertes.

Pour rappel, l'entreprise publique à caractère industriel et commercial Carrières de l'Ouest, a été créée en 2002 par la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem) pour exploiter les gisements miniers. Elle détient deux permis d'exploitation de carrières de sable destinées à la construction dans les communes de Sidi Lakhdar et Achâacha et dispose actuellement de 136 postes d'emploi.

AUGMENTATION DE LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DES PORTS

Un ensemble de paramètres d'évaluation arrêté

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a indiqué, lundi à Annaba, que son département ministériel avait arrêté un ensemble de paramètres d'évaluation des ports du pays "dans l'optique d'en augmenter la rentabilité économique".

Les critères fixés représentent des indicateurs importants sur lesquels le ministère s'appuiera pour évaluer l'efficacité économique de tous les ports d'Algérie", a souligné M. Zahana qui effectuait une visite d'inspection et de travail à Annaba.

Il a fait savoir, à ce propos, que les paramètres les plus importants ont trait à la durée d'accostage des navires dans le port, à la durée des opérations de traitement (chargement et déchargement), à l'activité des conteneurs et autres services attendus par les clients.

Ces mesures visent, a encore indiqué le ministre, "à améliorer les performances des ports algériens en conformité avec les normes internationales".

Le ministre des Transports a appelé les responsables en charge de la gestion des ports à "œuvrer à relever le défi et à répondre aux exigences nées des transformations économiques mondiales, en mettant en place toutes les conditions nécessaires aux activités des opérateurs économiques de l'intérieur et de l'extérieur du pays, aussi bien à l'export qu'à l'import". M. Zahana, et après avoir écouté un exposé sur le port d'Annaba et sur les différentes opérations en cours ou programmées pour sa modernisation, à travers la réhabilitation des quais, l'ouverture d'un centre commercial et la réalisation d'un port de plaisance, a souligné la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour ouvrir le centre commercial de 7.000 m² avant la prochaine saison estivale.



Le ministre des Transports a également inspecté, dans l'enceinte portuaire, la gare maritime.

Réalisée conformément aux normes internationales, cette gare, qui avait été mise en service en juillet 2023, a permis d'améliorer notablement les conditions d'accueil des passagers.

Selon les responsables de la gare maritime, les passagers qui vont débarquer dès l'été prochain à Annaba pourront assurer leurs véhicules et faire le change sur place et sans avoir à quitter le port.

Le ministre des Transports avait entamé sa visite par l'inspection des travaux de remise en état et de réha-

bilitation du téléphérique reliant le chef-lieu de wilaya à la commune de Seraïdi, sur une distance de plus de 4 km.

Le téléphérique avait cessé de fonctionner, en 2019, après avoir subi des dommages à cause des intempéries. Selon les informations fournies au ministre, cet important moyen de transport sera remis en service dès la fin de cette année.

Un délai sur lequel M. Zahana a insisté, s'agissant, a-t-il rappelé, d'un acquis important en matière de transport pour la wilaya d'Annaba ainsi que pour la population de la commune de Seraïdi qui compte environ

8.000 habitants, en plus de son rôle dans la promotion des activités touristiques dans la région.

Le ministre a également inspecté la gare ferroviaire d'Annaba, puis visité, tour à tour, l'entreprise Cital d'assemblage et d'entretien des rames de tramway, le siège de l'entreprise des transports urbains et suburbains, à Sidi Ammar, et l'entreprise Ferroviol de fabrication de wagons, à El Bouni.

M. Zahana a achevé sa tournée dans l'enceinte aéroportuaire Rabah-Bitah d'Annaba pour s'enquérir de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des passagers.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

Réalisation de plus de 50% des cinq nouvelles stations

Le président-directeur général (P.-dg) de la Compagnie algérienne de l'énergie (AEC), Mohamed Boutabba, a affirmé, lundi à Alger, que le projet complémentaire relatif à la réalisation de cinq stations de dessalement d'eau de mer dans cinq wilayas côtières, avec une capacité de production de 300.000 m³/jour chacune, enregistrait un taux d'avancement de plus de 50%. Invité de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Boutabba a fait savoir que la mise en exploitation des cinq stations, prévue pour décembre 2024, dans les

wilayas d'Oran, Tipasa, Boumerdès, Béjaïa et El-Tarf, connaissait un taux d'avancement important, notamment la station de Fouka à Tipasa qui a atteint 60%, tandis que le taux oscille pour les autres stations entre 52 et 54%. "Avec la mise en service de ces cinq stations, la capacité totale de dessalement d'eau de mer passera de 18% actuellement à 42%", a-t-il ajouté. Il a, en outre, cité un autre programme en cours d'étude, relatif à la réalisation de six stations de dessalement d'eau de mer visant à renforcer l'alimen-

tation en eau potable (AEP) pour atteindre un taux de dessalement de 60%, outre un projet en cours d'étude relatif à la réalisation de stations mobiles de dessalement, avec une capacité de production allant entre 2.500 et 2.700 m³/jour. A ce titre, M. Boutabba a estimé que le dessalement d'eau de mer était « une solution essentielle » pour faire face au stress hydrique, ajoutant que dès l'entrée en production de ces stations, les besoins nationaux en eau potable seront assurés grâce au dessalement. Selon l'interven-

nant, « l'AEC a choisi des entreprises algériennes pour assurer les équipements locaux à hauteur de 100%, relevant que le taux d'intégration nationale dans la réalisation de ces stations a atteint 30% à 40% ». Affirmant que le domaine du dessalement d'eau de mer est « prometteur », le même responsable a appelé à l'importance de faciliter l'accès des entreprises et des investisseurs dans ce domaine, en vue de le booster davantage. M. Boutabba a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance de la forma-

tion dans le domaine de l'investissement dans le dessalement d'eau de mer, à travers l'introduction de normes et de modules scientifiques en matière de techniques de pointe et de formations pratiques, avec l'application de ces normes dans les universités algériennes, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et dans les centres de formation, en coordination avec le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

SYRIE

Au moins 11 morts dans des raids aériens sionistes sur le bâtiment du consulat iranien

Au moins onze personnes ont été tuées lundi dans des frappes aériennes sionistes contre le bâtiment du consulat d'Iran à Damas, ont annoncé l'ambassadeur d'Iran en Syrie et d'autres sources.

Le ministère syrien de la Défense a précisé, de son côté, que les forces d'occupation sionistes ont lancé des frappes aériennes depuis le Golan syrien occupé, visant le consulat iranien à Damas.

"Tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur ont été tués ou blessés", a poursuivi le ministère.

Dans une déclaration retransmise par les médias iraniens, l'ambassadeur d'Iran en Syrie a affirmé que l'annexe de l'ambassade avait été visée par "six missiles tirés par des chasseurs F-35". Il a assuré que l'Iran allait apporter "une réponse décisive" à cette attaque. Le ministre iranien des Affaires étrangères a appelé, de son côté, "la communauté internationale à une réponse sérieuse" aux frappes sionistes.

Les frappes sionistes se sont intensifiées depuis le début le 7 octobre de l'agression génocidaire de l'occupant sioniste contre Ghaza qui a fait, dans un décompte arrêté lundi, 32.845 martyrs et 75.392 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et provoqué des destructions massives et une catastrophe humanitaire sans précédent.



Ce crime lâche ne sera pas sans réponse

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a affirmé mardi que les frappes de l'armée sioniste ayant tué lundi soir sept membres des Gardiens de la révolution à Damas "ne resteraient pas sans réponse". "Jour après jour, nous assistons au renforcement du front de

résistance, au dégoût et à la haine des nations libres contre la nature illégitime" de l'entité sioniste, "et ce crime lâche ne restera pas sans réponse", a dit le président iranien, dans un communiqué. Il a condamné un "acte d'invasion inhumain, agressif et méprisable comme une violation flagrante des réglementations internationales".

Pour M. Raïssi, l'entité sioniste "a inscrit les assassinats aveugles à son ordre du jour" après avoir subi "des défaites et des échecs répétés contre la foi et la volonté des combattants du Front de Résistance", mais "elle doit savoir qu'elle n'atteindra jamais ses sinistres objectifs avec des moyens aussi inhumains".

CENTRAFRIQUE

7 personnes tuées dans un affrontement dans le sud-ouest du pays

Sept personnes ont été tuées dans un affrontement armé opposant depuis quatre jours des éleveurs et certains habitants d'un village situé dans le sud-ouest de la République centrafricaine, ont indiqué des sources locales concordantes.

Un conflit armé a éclaté depuis

samedi jusqu'à lundi entre un groupe d'éleveurs et la population locale du village Gazi-Beya, à 60 km de Boganangone, dans la préfecture de la Lobaye. Le bilan provisoire du conflit fait état de sept morts et plusieurs blessés, selon des sources locales.

Un nombre important de militaires

centrafricains et leurs alliés ont été déployés pour stabiliser ce conflit, selon une information confirmée par le sous-préfet de Boganangone, Jean-Claude Ndaba-Kola. Selon M. Ndaba-Kola, le conflit fait suite au vol d'un bœuf des éleveurs transhumants et ils ont par représailles tué un jeune dudit

village. Cette situation a occasionné le déplacement massif de certains habitants de la brousse, a-t-il ajouté.

Il a appelé les autorités à renforcer la présence des forces de défense et de sécurité dans cette localité afin de faire obstruction à tous les éventuels conflits armés.

SRI LANKA

Le gouvernement octroie un million de dollars au fonds pour l'enfance de Ghaza

Le gouvernement du Sri Lanka a fait don lundi de 1 million de dollars pour aider les enfants Palestiniens touchés par les agressions génocidaires menées par les forces d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza qui se poursuivent depuis octobre dernier, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa.

Le don a été officiellement transféré au Gouvernement palestinien via l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), supervisé par le président Ranil Wickremesinghe, qui a personnellement remis le chèque à l'ambassadeur palestinien au Sri Lanka, Zuhair Zaid, ajoute

Wafa. En dépit d'une situation économique très difficile, le Sri Lanka a fait ce don qui constitue une étape supplémentaire dans le rejet des projets visant à mettre fin au rôle et au statut de l'UNRWA, qui sert plus de cinq millions de réfugiés palestiniens.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée

sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants, selon les autorités palestiniennes et l'Onu.

MONDIAL 2025 DE HANDBALL

Tirage au sort le 1^{er} juin prochain

Les équipes qualifiées au Championnat du monde 2025 de handball qui aura lieu du 14 janvier au 2 février 2025 au Danemark, en Norvège et en Croatie, seront fixés le 1er juin sur leurs adversaires après le tirage au sort.

L'équipe nationale qualifiée en tant que vice-championne d'Afrique a été déjà classée dans le pot 3 qui compte outre les Verts, les équipes du Qatar, le Brésil, l'Argentine et le Japon. Ce pot sera complété par deux équipes, à savoir le champion de l'Amérique du Sud et une équipe européenne. Une fois les poules connues, la Fédération ainsi que le staff technique national à sa tête Farouk Dehili auront plus de visibilité par rapport au programme et les adversaires lors des matches amicaux. Pour gagner du temps, la FAHB compte en marge de la Supercoupe d'Afrique et la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe évoquer la préparation de la sélection nationale avec le ministère de la Jeunesse et des Sports pour avoir un budget supplémentaire pour mettre le sept national dans de meilleures conditions. Une source fédérale a révélé que le manager général Rabah Gherbi devrait



entamer des contacts à l'étranger pour décrocher des stages ponctués avec des matches amicaux.

Des fédérations notamment européennes comptent inviter des sélections juste après le tirage au sort. Le choix des sparring-partners sera fait selon les similitudes avec les équipes du tour préliminaire de chaque poule.

Avec seulement trois matches référence dans les jambes, soit face à l'Allemagne, l'Autriche et la Croatie lors du tournoi préolympique, les Berkous and Co devront avoir au moins une dizaine de rencontres de ce niveau. Ce qui leur permettra de corriger les lacunes constatées quand il s'agit d'affronter les équipes du vieux

continent. D'ailleurs, l'écart fut flagrant, notamment sur le plan défensif qui a été le point faible de la sélection nationale lors du tournoi préolympique. A souligner que le prochain stage devrait être programmé durant le mois de juillet prochain en présence uniquement des joueurs issus du championnat national.

COMPLEXE SPORTIF DE 50.000 PLACE À CONSTANTINE

Le projet relancé

Le projet de réalisation du complexe sportif 50.000 places de Constantine a été lancé, après avoir bénéficié d'une décision de levée du gel, a annoncé, dimanche, le wali, Abdelkhalak Sayouda.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection des projets relevant du secteur de la Jeunesse et des Sports, M. Sayouda

a indiqué que l'étude de réalisation de ce complexe sportif considéré comme « stratégique » pour le sport à l'échelle de la wilaya et à l'échelle nationale également, a été déjà lancée. Il a précisé que l'avis d'appel d'offre relatif à la réalisation de ce complexe sportif prévu à la localité de Guettar El Aïch sera lancé dès l'achèvement de l'étude de réalisation.

« La wilaya de Constantine a bénéficié de décisions de levée de gel sur plusieurs projets de la jeunesse et des sports à l'instar de deux stades de 3.000 et 2.000 places à la circonscription administrative Ali Mendjeli, une maison de jeunes, un complexe sportif de proximité (CSP) et une salle omnisports », a fait savoir le wali.

PARADOU AC

Divorce à l'amiable avec Martins



Très critiqué après la série de mauvais résultats enregistrée dernièrement en Championnat (3 nuls et 1 défaite), le technicien français et les dirigeants du club cher aux frères Zetchi se sont entendus pour une séparation à l'amiable.

« La direction du club Paradou AC

et l'entraîneur en chef Corentin Martins se sont convenus de mettre fin à l'amiable, à la relation contractuelle de travail qui les liait, ainsi que sur les conditions de cette rupture de contrat », a indiqué le PAC dans un communiqué publié dimanche soir sur sa page officielle Facebook.

Le club de Hydra a décidé également de mettre fin aux fonctions de l'ensemble des membres du staff technique déjà en place. « La direction du Paradou AC tient à remercier l'entraîneur Martins et l'ensemble de son staff pour les performances réalisées durant leur mandat et pour leur apport appréciable, à plus d'un titre, au profit du club.

Nous leur souhaitons bonne chance et succès dans leurs futurs projets professionnels et privés », a ajouté la même source.

Arrivé en septembre dernier en remplacement de Nadir Leknaoui, parti pour des raisons personnelles, Martins est le deuxième entraîneur à quitter la barre technique des Vert et Jaune. Dans les milieux pacistes, on parle de Si Tahar Cherif El Ouazzani comme possible successeur. Avant le déplacement sur le terrain du CSC, prévu ce samedi (22h) pour le compte de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, le Paradou AC occupe la 6e place du classement général avec 32 unités au compteur.

ATHLÉTISME

Nouveau record national du 1.500 mètres U18 pour Nesrine Abed

La jeune internationale algérienne Nesrine Abed a établi un nouveau record national du 1.500 mètres chez les filles de moins de 18 ans, lors de la première Soirée Elite et Jeunes Talents sportifs d'athlétisme, disputée en ce début de semaine, au SATO du Stade 5-Juillet (Alger), avec un chrono de quatre minutes, vingt-deux secondes et quatre-vingt-dix centièmes.

Selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), la jeune demi-fondiste de la JSO Chlef a battu un record vieux de dix-huit ans, car la précédente marque a été établie le 22 septembre 2006, par Belmiloud Abbadia.

Une semaine plus tôt, lors d'une précédente compétition pour jeunes, disputée également au SATO du Stade 5-Juillet, Aya Amrane avait établi un nouveau record national au lancer du marteau, chez les moins de seize ans, avec un jet mesuré à 47.33 mètres.

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de la prochaine Soirée Elite et Jeunes Talents sportifs d'athlétisme, prévue le 4 avril courant au SATO du Stade 5-Juillet. Ce sera là encore une occasion pour d'autres jeunes de s'illustrer.

BRONX



21h25

TMC

Dans les quartiers Nord de Marseille, une tuerie orchestrée par le clan Bastiani a lieu. Vronski, un flic de la brigade antigang et Costa, un chef de groupe de la BRB aux pratiques douteuses sont deux rivaux en charge de l'enquête. La situation dégénère lorsqu'un témoin-clé est assassiné durant sa garde à vue. En pleine guerre des gangs, Vronski et ses hommes, pour sauver leur peau, seront obligés de faire des choix lourds de conséquences.

DOC PLACE AU DOUTE



21h10

TF1

Lors de son anniversaire, Rita ne parvient pas à souffler ses bougies. Son insuffisance respiratoire est causée par une tumeur cancéreuse qu'elle refuse de soigner par chimiothérapie car elle préfère suivre les soins du docteur Lambert, un médecin radié qui prétend soigner les tumeurs avec des vitamines. Après un nouveau souvenir, Andrea a du mal à croire ce que sa mémoire semble lui suggérer. Il voit une femme dans un hôtel. Il demande à Enrico d'arrêter la thérapie. Damien apprend par Elisabeth, une patiente, que son frère est en ville. Il décide de l'appeler pour essayer de renouer avec lui.

TU NE TUERAS POINT



21h10

2

Ancien pénaliste de renom, Simon Marchand est sollicité par une femme pour défendre sa fille, Elsa Sainthier, mise en examen pour l'assassinat de son enfant atteint de polyhandicap et de troubles autistiques sévères. Un an plus tôt, elle a poussé sa fille Clara dans l'eau du fleuve pour mettre fin à ses immenses souffrances... Lors de leur première rencontre, Elsa n'a aucun regret, creusée de douleur, elle n'attend rien de ce procès, elle ne cherche pas à ce qu'on la comprenne, la plaigne ou l'excuse. Troublé par son attitude, Simon décide de la défendre.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h10

W9

Le 15 décembre 2019 Margaux et Natacha découvrent les corps de leurs parents dans la maison familiale. Les époux Muller ont été tués à coup de couteau. Sylvianne Muller, quant à elle présente aussi des traces d'agressions sexuelles. La suite est un calvaire pour les deux sœurs qui pendant 4 ans vont endurer une enquête longue, fastidieuse et stérile. Les enquêteurs envisagent alors toutes les pistes : cambriolages, règlement de compte ou encore crime crapuleux. Ce sont finalement des traces d'ADN trouvées sous les ongles de Sylvianne Muller qui vont être déterminantes.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LA CONFESSION



20h55

arte

De nos jours, le père Sébastien se rend au chevet de Barry Debruycker, une vieille femme, qui souhaite se confesser avant de mourir. Elle revient alors sur sa jeunesse. Pendant l'Occupation dans un petit village français, Barny, la vingtaine, athée, fervente militante communiste qui cache des enfants juifs dans sa maison, apprend avec indifférence la venue d'un nouveau prêtre, Léon Morin. Celui-ci, charmant et impliqué, provoque l'émoi chez les habitantes. Par défi, la jeune femme, dont le mari est prisonnier en Allemagne, pénètre dans le confessionnal.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

À l'occasion d'une émission spéciale consacrée à la commémoration des 30 ans du génocide des Tutsi du Rwanda, Augustin Trapenard reçoit Beata Umubyeyi Mairesse pour « Le Convoi » (Flammarion), Dorcy Rugamba pour « Hewa Rwanda » (JC Lattès), Dominique Celis pour « Ainsi pleurent nos hommes » (Philippe Rey/Le Livre de poche), Patrick de Saint-Exupéry pour la réédition de la BD « La Fantaisie des Dieux - Rwanda 1994 » (Les Arènes) ainsi qu'Annette Becker pour « Le Choc - Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi » (Gallimard).

LA VIE SECRÈTE DES CHATS



21h10

**RMC
STORY**

Très indépendants, les chats ont pour habitude d'explorer leur quartier et le voisinage. Mais que font-ils exactement lorsqu'ils sont seuls ? Thierry Bedossa, vétérinaire et consultant scientifique, et Laetitia Barlerin, vétérinaire et comportementaliste, équipent les félins de GPS et/ou de caméra pour percer le mystère. Direction Cancale, en Ille-et-Vilaine, à la rencontre de Nadine et d'Yvon. Ceux-ci se demandent ce que fait Mimi pendant la nuit. Puis, Grégory présente Brigitte, sa chatte adorée. Dans le Nord, Mao et Chipette vivent dans une friterie...

CASTLE SOUS HAUTE TENSION



21h05

**Chérie
25**

Un employé du métro new-yorkais est retrouvé mort dans Central Park, le corps criblé de trois balles. Son plus proche ami et collègue révèle à la police que la victime avait découvert que son chef était à la tête d'un juteux trafic. Au cours de son investigation, Beckett découvre qu'il a été témoin de l'enlèvement d'un enfant dont les parents ont récemment divorcé. Elle suspecte rapidement le père. Le scénario multiplie les fausses pistes assez farfelues, pour aboutir à un final sans grand intérêt.

Web : www.lמידi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lמידi-dz.com e-mail : redaction@lמידi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lמידi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:55
Dohr	12:51
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Icha	20:37

VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL AU SAHARA OCCIDENTAL

LES MISES EN GARDE DU FRONT POLISARIO



Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Arabi, a mis en garde la société publique espagnole chargée de la gestion de la navigation aérienne ENAIRE E.P.E. contre la violation du droit international au Sahara occidental après l'utilisation d'une fausse carte, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS). Dans une lettre adressée au président de la société espagnole, M. Arabi a souligné que le non respect du statut distinct et séparé du Sahara occidental par rapport au territoire du Maroc dans les cartes utilisées dans ses applications représente une violation du droit international. Le diplomate sahraoui a

insisté sur le fait qu'aucune partie ne peut se soustraire à son devoir de respecter le droit international, relevant que la responsabilité incombe à la société chargée de surveiller le ciel du Sahara occidental - ENAIRE E.P.E. - de s'assurer du respect et de la mise en œuvre des procédures en place conformément aux dispositions de la réglementation internationale.

Par ailleurs, M. Arabi a souligné que le fait de ne pas corriger les cartes utilisées par l'entreprise signifie ignorer la frontière existante entre le Sahara Occidental et le Maroc. Une frontière reconnue internationalement, entre autres, par les Nations Unies ainsi que les organisations et tribunaux régionaux et internationaux. Selon lui la société n'a pas tenu compte du statut séparé et distinct des deux terri-

toires, notant qu'il s'agit de l'un des principaux arguments avancés par l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans ses conclusions publiées le 21 mars pour proposer l'annulation de l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc.

À ce titre, il a exprimé l'opposition du Front Polisario à toute initiative qui contribue à la stratégie déployée par le Maroc basée sur l'assimilation du territoire du Sahara Occidental à son propre territoire. Le diplomate sahraoui a indiqué que "ces actions entravent l'exercice effectif par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant toutefois que le Front Polisario était déterminé à défendre les droits légitimes du peuple sahraoui."

AÏN TEMOUCHENT

3 cadavres rejetés par la mer

"Les corps sans vie de trois personnes non identifiées ont été rejetés par la mer sur la côte des communes de Terga et M'saïd (Aïn Temouchent)" a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Les agents de la Protection civile de l'unité secondaire de la commune d'El-Malah sont intervenus, en compagnie de ceux de l'unité marine du port de Beni Saf, mardi vers 7h30, pour repêcher le corps d'un homme retrouvé sur la zone rocheuse dite Makhba située sur le littoral de la commune de Terga. De leur côté, les agents de l'unité secondaire d'El Amria ont repêché, hier lundi, les corps de deux autres hommes rejetés par la mer, le premier sur une zone rocheuse dite le puits, alors que le deuxième cadavre a été retrouvé sur la zone rocheuse Faradj ouest situés sur la plage de Sbiat, dans la commune de M'saïd, ont souligné les services de la Protection civile. Les corps ont été déposés aux morgues de l'Établissement public hospitalier. "Les Frères Boucherit d'El Amria et l'hôpital Dr Benzerdjeb d'Aïn Temouchent", selon la même source, ajoutant que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer l'identité des trois victimes et les circonstances de leurs décès.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

UN BUS DE VOYAGEURS ET UN VÉHICULE PRENNENT FEU À BOUIRA ET À ALGER

Un incident tragique a secoué hier l'autoroute Est-Ouest, alors qu'un bus de transport de voyageurs, en provenance de Constantine, a été ravagé par les flammes près de Bechloul, à Bouira. Parallèlement, un autre sinistre a eu lieu au parking du centre commercial Ardis, à Alger, où deux personnes ont été blessées dans l'incendie d'une voiture. Selon la Protection civile, le premier incident a impliqué un bus qui se trouvait stationné sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute Est-Ouest. La même source affirme que "l'incendie s'est déclenché sans passagers à bord, ce qui a probablement limité les dommages humains mais pas matériels." Cependant, les détails concernant les circonstances exactes de l'incendie restent encore à clarifier par les services de sécurité qui ont ouvert une enquête.

Pendant ce temps, dans la capitale Alger, les mêmes services de secours ont été alertés à 12h50 pour un feu de voiture au parking du centre commercial Ardis, situé dans la commune de Mohammédia, à Alger. Deux personnes ont été blessées

dans cet incident, souffrant de brûlures au visage et aux mains.

Les secouristes ont rapidement réagi pour venir en aide aux victimes, qui ont ensuite été transférées à l'hôpital des grands brûlés de Zeralda pour recevoir les soins nécessaires. Les détails sur la cause de l'incendie de la voiture et l'état de santé des blessés n'ont pas encore été divulgués. Pour rappel, un camion-citerne avait pris feu, dimanche dernier, sur l'axe autoroutier Est-Ouest de Sétif. Plus de peur que de mal, ce sinistre n'a, fort heureusement, fait aucune victime parmi les occupants dudit camion et des automobilistes, nombreux à prendre la fuite après cette forte déflagration.

Ces incidents mettent en lumière l'importance cruciale des mesures de sécurité et de prévention des incendies sur les routes et dans les lieux publics. Les autorités compétentes sont appelées à enquêter sur ces incidents tragiques afin d'identifier les causes sous-jacentes et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir de tels événements à l'avenir.

1^{er} JOUR AÏD EL-FITR 2024

Une association d'astronomie algérienne fixe la date

L'Association scientifique d'astronomie El Bouzjdjani a déclaré qu'il serait impossible de voir le croissant de Chawwal le lundi 8 avril prochain. Ainsi, hier suivant complétera les 30 jours du mois de Ramadan, et l'Aïd El Fitr sera célébré le mercredi 10 avril 2024. Selon le président de cette même association, Djamel Fehis, l'association membre de l'Union arabe des sciences de l'espace et de l'astronomie, l'alignement astronomique entre le soleil et la lune se produira lundi prochain, 29 Ramadan, à 18h21. C'est le jour dédié à la recherche du croissant de Chawwal dans notre pays et la plupart des pays arabes et islamiques.

Impossibilité de visualiser le croissant dans diverses régions

À Médéa, Blida, et Alger, le soleil se couchera vers 19h18, alors que la lune se couchera 5 minutes plus tôt, à 19h13, rendant sa vision impossible. À La Mecque, en Arabie Saoudite, le coucher du soleil aura lieu à 18h41, tandis que la lune se couchera 12 minutes auparavant. Dans d'autres capitales arabes et islamiques, le coucher du soleil variera de 2 à 20 minutes, rendant impossible la visualisation du croissant de Chawwal, de l'Asie à l'Europe, en passant par l'Afrique et l'Amérique. Les comités de la lune dans notre pays et la plupart des pays arabes et islamiques seront contraints de compléter le Ramadan sur 30 jours, conformément à la tradition religieuse, pour que le premier jour de Chawwal soit uniforme le mercredi 10 avril. L'Association scientifique d'astronomie El Bouzjdjani a souligné que le comité de la lune dans notre pays est officiellement habilité à annoncer le début du mois de Chawwal, qui annonce le 1^{er} jour de l'Aïd el-Fitr. Les données astronomiques mentionnées dans le communiqué sont fournies à titre indicatif et dans le but de promouvoir la culture scientifique parmi le public.

PÉTROLE

Le Brent frôle

les 89 dollars à Londres

Les cours du pétrole grimpaient hier dans un contexte d'inquiétudes renouvelées sur l'approvisionnement. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, prenait vers midi 1,66% à 88,87 dollars, après avoir frôlé les 90 dollars le baril. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, gagnait 1,82% à 85,23 dollars. Ce qui fait monter le prix du pétrole, selon des analystes, « c'est un marché tendu en raison de la faible croissance de la production américaine de pétrole de schiste et de la fermeté de l'Opep+ » sur ses coupes de production, ainsi que les risques géopolitiques. Selon eux, tous ces facteurs peuvent conduire « à une baisse des stocks » et soutiennent les prix du brut en conséquence. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés dans l'alliance Opep+ tiendront mercredi une réunion technique de leur comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).